Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1975)**

Heft 325

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Domaine public

325

J.A. 1000 Lausanne 1
Hebdomadaire romand
N° 325 24 juillet 1975
Douzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 40 francs
pour la fin 1975 : 20 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Eric Baier
Rudolf Berner
Jean-Daniel Delley

Les grands mots

Face à la « crise » un grand mot : la mobilité, professionnelle ou purement géographique. Plus de postes vacants ici ? que les travailleurs émigrent donc là, où les offres d'emploi existent encore... Telle profession est-elle embouteillée ? alors des cours de recyclage s'imposent, qui orienteront les bras et les cerveaux disponibles vers des secteurs délaissés...

Et l'arithmétique élémentaire de venir au secours de telles propositions : les statistiques officielles faisant état, dans notre pays, à la fois d'environ 7500 chômeurs et de 3000 places à repourvoir, ce sont plus de 2000 personnes qui pourraient cesser de « pointer » tous les jours, moyennant quelque « mobilité » !

Il est certain que du point de vue économique, une plus grande « mobilité » des travailleurs garantit une utilisation plus efficace de la capacité de production, industrielle en tout cas. Un climat de tension sur le marché du travail donne fort à propos une dimension humanitaire à ce facteur de rentabilité bien connu (même si en temps « normal », une certaine mobilité signifie aussi pour les ouvriers des possibilités d'avancement professionnel). D'où une tentation permanente, au sein du patronat, de forcer sur la « crise » pour faciliter des réorganisations difficiles, voire impossibles, à entreprendre à froid, sans l'alibi de l'urgence.

Il faut bien admettre en effet que les instruments, pédagogiques surtout, qui rendraient une certaine mobilité supportable pour les travailleurs, et qui plus est pour les chômeurs, font aujourd'hui défaut, quand bien même les syndicats sont à la tâche dans ce domaine, quand bien même la Confédération met par exemple l'accent sur la formation permanente. Ce, pour la « mobilité professionnelle ». Quant à la « mobilité géographique », elle est déjà considérable dans notre pays eu égard aux inconvénients qu'elle entraîne pour les travailleurs : on ne comptait pas moins, il y a quatre ans, d'un million de personnes quittant leur commune ou leur canton de domicile pour aller travailler ailleurs (autrement dit, un million de mouvements pendulaires en 1970 : ce chiffre a pratiquement doublé depuis 1950, puisqu'il est monté, en pourcentage de la population, de 17 à 31 %) tandis qu'un salarié sur quatre passait une heure ou davantage sur le chemin de son travail.

Avant de saluer dans une nouvelle « mobilité » le remède aux difficultés actuelles de l'économie, ce constat mérite d'être analysé soigneusement. Mais il y a plus !

On n'a pas encore terminé de répertorier les répercussions sociales de cette fameuse « mobilité ». Aux Etats-Unis, où le phénomène est bien sûr au moins multiplié par quatre, on a constaté qu'elle favorisait la banalisation des relations humaines, qu'elle provoquait une certaine dissolution des liens familiaux, qu'elle creusait un fossé toujours plus profond entre les jeunes et les vieux, entre les pauvres et les riches, etc., que les déménagements successifs qu'elle implique perturbent souvent gravement le développement scolaire des enfants, bref qu'elle crée un climat favorable à la délinquance et à la disparition de la responsabilité collective au sein des communes par exemple.

Le prix à payer semble donc élevé, les préparatifs sociaux et économiques délicats : la « mobilité » n'est pas la panacée universelle dont parlent certains, tout au plus une musique d'avenir ! Pour l'heure, ne pas tomber dans le piège des grands mots.

DANS CE NUMÉRO

P 2 : Annexe de l'éditorial : Il y a crise et « crise »; p. 3 : Un scandale « exemplaire » dans le bâtiment en RFA; pp. 4 et 5 : Elections fédérales d'octobre prochain : selon votre puissance et votre grade militaire - La semaine dans les kiosques alémaniques; p. 6 : Point de vue — Le carnet de Jeanlouis Cornuz; p. 7 : M. Kneschaurek et l'an 2000 — Une nouvelle de G. Baechtold; p. 8 : Télévision : CH-Suisse — Les employés au plus bas.